

LAURENT PERCEROU

EVÊQUE DE NANTES

DECRET D'ERECTION

DE LA « MISSION CATHOLIQUE EN QUARTIERS POPULAIRES »

Vu les orientations diocésaines données le 4 février 2024 :

« Il est aujourd'hui nécessaire de donner une visibilité à ces équipes qui sont soucieuses de la présence de l'Église dans les quartiers populaires et de leur donner mandat pour coordonner les initiatives missionnaires portées par les paroisses, les mouvements, des communautés nouvelles ou par des chrétiens habitant les quartiers. Cette Mission catholique en quartiers populaires, sans se substituer aux paroisses et aux mouvements, sera chargée d'accompagner ces initiatives, de les mettre en lien et de les faire connaître. »

J'érige dans le diocèse de Nantes, une « Mission catholique en quartiers populaires »

Je lui donne les missions suivantes :

La Mission catholique en quartiers populaires, dans la force de l'Esprit-Saint, se met au service de toutes celles et ceux qui habitent dans les quartiers populaires de notre diocèse, dans l'humble service du quotidien (Lc 17,10), le partage vivifiant de la Bonne Nouvelle (Mc 16,15) et l'action de grâce au Père qui, en son Fils Jésus, se révèle aux plus petits (Mt 11,25).

La Mission catholique en quartiers populaires est *diocésaine*. Elle concerne les agglomérations nantaise et nazairienne ainsi que les plus petites villes et certains bourgs ruraux dans lesquels se trouvent des habitats populaires. Elle ne doit pas s'arrêter aux seuls « grands ensembles » mais s'étendre ainsi plus largement aux milieux populaires diffus. Elle accueillera aussi bien les habitants des quartiers populaires que les personnes qui y œuvrent.

La Mission catholique en quartiers populaires privilégie, dans un premier temps, cinq grands domaines :

- **L'éducation :** Dans ces quartiers les défis éducatifs sont nombreux. Il s'agira de favoriser, en lien avec les chefs d'établissements, la rencontre et le dialogue entre les familles et les établissements catholiques accueillant des enfants et des jeunes de ces quartiers, d'encourager et de soutenir l'action des aumôneries scolaires de l'Enseignement Public, des mouvements éducatifs, des associations d'éducation populaire ainsi que les autres initiatives (soutien scolaire, patronage...).
- **L'accueil :** Il s'agira de soutenir et d'accompagner les initiatives qui contribuent à la fraternité. Les initiatives ne manquent pas : les « Pausés », les « accueils paroissiaux », les « tables ouvertes » qui favorisent le partage, l'expression des accueillis (personnes isolées, familles...) et la prise de responsabilité. La Mission catholique en quartiers populaires veillera à la mise en place de temps de relecture pour tous ces lieux, le développement des rencontres et la formation des acteurs de ces initiatives.
- **La proposition de la foi :** La Mission catholique en quartiers populaires a pour vocation de manifester la tendresse du Dieu de Jésus-Christ. Il s'agira de proposer la Parole de Dieu afin qu'elle puisse être offerte et partagée et rejoigne chacun comme une Bonne Nouvelle de Salut. On s'inspirera avec profit des initiatives déjà existantes (le mouvement « Chemin d'espoir », les pèlerinages comme le « Voyage de l'espérance » organisé par le Secours-Catholique, les mouvements d'Action catholique...). Également, les paroisses de ces quartiers, les mouvements d'apostolat des fidèles, certains services diocésains comme celui de la diaconie proposent des temps de ressourcement spirituel que la Mission catholique en quartiers populaires pourra relayer.

- **La recherche** : Initier, encourager et accompagner des initiatives qui permettent à l'Église d'être au plus près des populations qui habitent dans ces quartiers nécessitent que la Mission catholique en quartiers populaires prenne le temps et les moyens de s'informer sur l'évolution de ces quartiers, sur les projets portés par les collectivités locales, les associations, les services sociaux et les diverses réalités qui participent au lien social... Pour ce faire, elle veillera à établir avec ces acteurs de la vie des quartiers des relations de confiance.
- **La communion** : La Mission catholique en quartiers populaires doit être essentiellement une *tisseuse de liens* entre les paroisses et leur pôle-solidarité, les services diocésains, les mouvements, les autres institutions catholiques et les communautés religieuses. Elle veillera à travailler avec tous les autres acteurs à l'œuvre sur ces quartiers, et à favoriser la fraternité avec les habitants qui sont d'une autre religion.

Fonctionnement :

La Mission catholique en quartiers populaires, sans se substituer aux paroisses et aux mouvements, est chargée d'accompagner les initiatives de terrain, de les mettre en lien et de les faire connaître. C'est pourquoi :

Un bureau, animé par un coordinateur, se réunira pour faire avancer les dossiers/initiatives. Il orientera son travail dans les cinq grands domaines énumérés précédemment. Il travaillera en coordination avec les doyens et les coordinateurs de doyenné. Il visitera les personnes sur le terrain et les mettra en lien.

La première année, le bureau réfléchira à la structuration de la Mission catholique en quartiers populaires afin que celle-ci permette une rencontre des acteurs de terrain pour des temps de partage, de relecture et de formation et une mise en réseau, localement, de celles et ceux engagés dans ces quartiers au nom de l'Évangile.

Une rencontre annuelle rassemblera des représentants des diverses réalités d'Église engagées dans les quartiers populaires. Des habitants de ces quartiers devront y participer. La fraternité, la relecture, l'entraide et la prière en seront le cœur. Son organisation sera assurée par le bureau.

La Mission catholique en quartiers populaires est membre du service diocésain de la diaconie, aussi le bureau rendra compte régulièrement de ses travaux au délégué épiscopal à la diaconie ainsi qu'à la coordinatrice permanente de la diaconie. Avec eux, il étudiera les moyens spirituels, humains, matériels et financiers qui sont nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

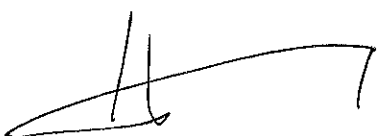
Le travail de cette Mission catholique en quartiers populaires sera évalué dans trois ans. Les aménagements nécessaires seront alors apportés.

Je nomme coordinateur de la Mission catholique en quartiers populaires monsieur l'abbé Philippe Rio, à compter du 1^{er} septembre 2024 et pour une durée de trois ans.

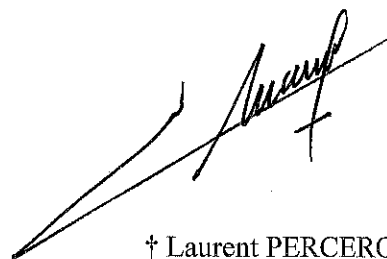
Je lui confie la charge de me présenter une liste de personnes susceptibles de participer au bureau. Une fois ce bureau constitué, il recevra une lettre de mission pour une durée de trois ans renouvelable.

J'assure la Mission catholique en quartiers populaires de ma prière et de mon soutien.

A Nantes, le 1^{er} septembre 2024



Antoine PLATEAUX
Chancelier



† Laurent PERCEROU
Évêque de Nantes